



Paris, le 22 février 2017

Communiqué de presse

La France et l'Italie s'accordent pour renforcer leur coopération en matière d'aide aux victimes

Lors d'un déplacement à Rome le mercredi 22 février 2017, à l'occasion de la journée européenne des victimes, Mme Juliette MÉADEL, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Aide aux victimes, s'est entretenue avec M. Andrea ORLANDO, Ministre de la Justice, M. Benedetto DELLA VEDOVA, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et M. Vincenzo PANICO, commissaire en charge de la coordination des initiatives de solidarité pour les victimes de délits mafieux et violents.

La Secrétaire d'Etat a présenté le dispositif français d'aide aux victimes (prise en charge de victimes dans l'urgence, aide médicale, accompagnement psychologique, prise en charge juridique et administrative, politique d'indemnisation). Elle a rappelé les conclusions de la première Conférence internationale pour l'aide aux victimes qui s'est déroulée à Paris le 9 janvier 2017 et a échangé avec les Ministres sur les bonnes pratiques des services italiens en charge de la gestion des victimes. Sept ressortissants italiens sont décédés, suite aux attentats sur le sol français depuis 2015, 18 ont été blessés sans compter les victimes choquées dont 11 ont déjà été partiellement indemnisées.

L'Italie et la France ont convenu de la nécessité de poser les bases d'une initiative européenne en faveur d'une politique d'aide aux victimes interdisciplinaire, continue et mieux coordonnée. La France et l'Italie ont déclaré qu'elles entendaient rapidement signer une feuille de route pour mieux coopérer dans la prise en charge des victimes, dans la perspective de la journée européenne des victimes de terrorisme, le 10 mars 2017 à Bruxelles.

Cette volonté intervient quelques mois après les séismes qui ont durement frappé l'Italie faisant plusieurs victimes et causant des dégâts très importants. Lors de son déplacement, Juliette MÉADEL a réitéré la solidarité de la France face à ces épreuves.

Contact presse cabinet de Juliette MÉADEL :
Thierry DEL JÉSUS 01.42.75.56.52 - presse.meadel@pm.gouv.fr